

Septembre 2019

<http://www.lyc-lapie-courbevoie.ac-versailles.fr>

Responsable parents PEEP : Mme Stéphane Ranchoux
Si vous souhaitez nous rejoindre : peep.lapie.courbevoie@gmail.com

EDITO Réforme du baccalauréat au lycée Paul Lapie :

Le nouveau baccalauréat général sera mis en place en juin 2021. Il concerne les élèves entrés en seconde générale et technologique en septembre 2018. Ce nouveau bac va valoriser la régularité du travail.

Une simplification des épreuves du bac :

Au lieu des 12 à 16 épreuves actuelles, le nouveau baccalauréat donne une large place au contrôle continu tout au long de la première et de la terminale (40% de la note finale). Ce baccalauréat supprime les filières de la voie générale (ES, L et S). Ce bac, c'est un même diplôme pour tous, avec des enseignements communs, des enseignements de spécialité et la possibilité de choisir des enseignements optionnels. L'examen sera composé d'une épreuve anticipée de français (écrit et oral) en fin de première, puis de quatre épreuves en terminale (deux épreuves écrites portant sur les enseignements de spécialité, une épreuve écrite de philosophie et une épreuve d'oral terminal). Ces épreuves terminales comptent pour 60% de la note finale, le contrôle continu représente les 40% restants.

4 épreuves terminales du nouveau bac général:

- la philosophie (coefficient 8) ;
- le « grand oral » (coefficient 10) ;
- un enseignement de spécialité (coefficient 16) ;
- un enseignement de spécialité (coefficient 16) ;
- le français (épreuves anticipées de première) (coefficient 10).

À l'issue de la Seconde, les élèves choisissent 3 spécialités pour la 1^{ère} générale.

Les spécialités au lycée Paul Lapie sont :

- Arts - Arts plastiques
- Arts - Histoire des arts
- Histoire géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères – Anglais
- Littératures, langues et cultures de l'Antiquité
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique Chimie
- Sciences de la Vie et de la Terre
- Sciences économiques et sociales

De plus des enseignements optionnels sont proposés au lycée Paul Lapie (3h/semaine):

- langues et cultures de l'Antiquité : latin,
- langues et cultures de l'Antiquité : grec,
- Arts plastiques,
- Histoire des arts.

Pour la voie technologique, les séries actuelles restent les mêmes.

Le lycée en bref :

1128 élèves (+ 131 étudiants)

Une centaine de professeurs

12 divisions de secondes

10 divisions de 1ères

12 divisions de terminales

BAC : L, ES, S, STMG

2 BTS Assurance et 3 BTS

SIO

Viescolaire.net

Vous y trouverez :

L'emploi du temps hebdomadaire,

Le cahier de texte (leçons, devoirs, contrôles annoncés),
Les notes,

Les comptes rendus de conseil de classe, absences, réunions avec les professeurs,

Dates limites pour les dépôts de dossiers et candidatures (bourses, ParcoursSup...),

Des liens pour contacter les professeurs...

Les codes sont communiqués en début de seconde pour toute la scolarité.

CANTINE : En 2018-2019, des travaux ont été engagés pour améliorer la fluidité du passage à la ½ pension.

Les temps d'attente constatés en septembre 2018 se sont considérablement améliorés.

Une deuxième rampe est en fonctionnement les lundi, mardi, jeudi et vendredi entre 11h30 et environ 13heures.

De plus, le tri sélectif a été mis en place à la cantine : il existe des boîtes de tri utilisées lorsque les élèves déposent leur plateau à la fin du repas. Une étude est en cours pour avoir 2 distributeurs de plateaux (1 par rampe).

La qualité gustative des repas est très appréciée par les élèves. Contrairement aux collégiens, les lycéens aiment déjeuner à la cantine car tout est préparé sur place, et ça change tout !

La PEEP a besoin de vous : Tout au long de l'année nous sommes l'interface entre les parents et le lycée. Nous vous représentons dans toutes les instances et prenons part aux diverses décisions lors des Conseils d'administration (vote des voyages, dotation horaire globale, budget...), des conseils de classe et des diverses commissions (conseil de discipline, commission hygiène et sécurité...). Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Venez nous rejoindre. Le rôle des parents est primordial. Nous comptons sur vous !



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Premier budget de l'état, en 2018, avec 99,8 Milliards d'Euros, l'Éducation et la Recherche sont une priorité pour notre pays.

Les réformes s'enchainent et se ressemblent et la refonte du baccalauréat 2021 demande beaucoup de ressources.

Le rôle des parents d'élèves est devenu primordial. Il est parfois difficile de concilier vie professionnelle et activité citoyenne, mais l'éducation de nos enfants est certainement un enjeu de la société de demain.

Notre présence dans les établissements scolaires, mais aussi dans les comités départementaux, académiques ou au ministère est nécessaire.

La PEEP, grâce à sa formation gratuite en ligne offre la possibilité à tous ses adhérents de devenir des parents informés et actifs.

Mieux comprendre et participer au fonctionnement des établissements, lieux de vie de nos enfants permet de favoriser le lien que nous entretenons avec lui. Notre implication montre aussi l'intérêt que nous lui portons.

Bonne rentrée à tous !!!!

REGLEMENT INTERIEUR

Dans chaque établissement, vous trouverez dans le carnet de correspondance, le Règlement Intérieur. Si vous ne le comprenez pas, Venez vers nous, nous pouvons vous aider !

ERASMUS

Des budgets européens pour toutes les voies d'orientation, générales ou professionnelles. Toutes les informations sont sur www.education.gouv.fr (onglet système éducatif, Europe et international).

Association des Parents d'élèves PEEP des Établissements Secondaires de l'Enseignement Public de Courbevoie

Sylvie FABRE-BESOMBES



77 Avenue Marceau
92400 COURBEVOIE
2 lycées et 5 collèges

peep.secondaire.courbevoie@gmail.com



Retrouvez toutes les informations détaillées et actualisées sur notre site !

www.courbevoiesecundaire.peep.asso.fr

VITAVILLE



Le samedi 7 septembre 2019

L'occasion de se retrouver sur le stand PEEP !

L'ORIENTATION DE NOS ENFANTS



« LE PARCOURS AVENIR »

L'anticipation de l'orientation scolaire de nos enfants est devenue une priorité dans une société en pleine révolution. Votre enfant reste le seul concerné, mais vous pouvez l'accompagner dans cette démarche.

Les étapes importantes sont la 5°, après la 3°, après la 2nde et le Post-bac. Notre région regorge d'options diverses et variées. Pour certaines d'entre elles, le choix doit être anticipé et préparé, car les places sont chères.

L'orientation en voie professionnelle, si elle est choisie, peut devenir une voie d'excellence, comme bien d'autres options.

Le « parcours avenir » est le chemin individuel que doit dessiner chaque adolescent de la 6° à la Terminale.

Les équipes éducatives connaissent bien leurs élèves et sont chargées de les accompagner dans ce parcours. Si nous décelons certaines capacités chez nos enfants, nous pouvons en échanger, dès le premier trimestre avec les professeurs principaux.

Tout au long de l'année, des rendez-vous permettent de collecter différentes informations (salons, conférences, ateliers, réunions d'informations dans ou hors des collèges et lycées.....). Les Psychologues de l'Éducation Nationale (ex conseillères d'orientation) reçoivent sur rendez-vous dans nos établissements de Courbevoie.

Consulter le site de l'Onisep (www.onisep.fr) permet de comprendre très tôt la diversité des métiers et des formations. S'informer dès la 5°, sur les filières existantes est une nécessité.

Apprendre le plus tôt possible à développer son sens de l'engagement et de l'initiative (en participant bénévolement à la vie associative, par exemple) lui apportera un certain nombre de compétences.

Le pousser à participer aux nombreuses initiatives des professeurs, dans les établissements, peut lui faire découvrir certains domaines qu'il ne connaît pas encore.

Poussez-les à être en éveil et curieux ! Le fait d'être impliqué le responsabilisera et donnera peut-être un peu plus de sens à ses études.